



## INTRODUCTION

*L'objet de cette nouvelle communication est de vous présenter synthétiquement le protocole 2013 en quelques fiches.*

Pour certaines organisation syndicale :

- Le protocole est équilibré,
- Les restructurations de services étaient inévitables et imposées par l'administration,
- Le protocole protège la DGAC unie (contrairement au protocole 2010),
- Les adhérents de certains syndicats se sont massivement prononcés pour sa signature !

Analysons cette situation en quelques fiches.

## Fiche 1 : des GT pré-protoculaires au protocole

*Chronologie des « négociations » protocolaires :*

### PHASE 1 : LES GT PRÉ-PROTOCOLAIRES DONNENT LE « LA »

La première phase des négociations consiste en la mise en place par l'administration de 19 groupes de réflexion pré-protoculaires thématiques :

- 18 groupes organisés autour des services ou des corps, où l'administration annonce les contraintes qu'elle

souhaite leur appliquer.

- un 19<sup>ème</sup> groupe, animé par le Secrétaire Général, est censé traiter des contreparties à ces changements.

*Nota : Chaque groupe a émis un rapport final que l'UTCAC tient à la disposition de ses adhérents.*

### PHASE 2 : LE TEXTE DU PROTOCOLE ENFONCE LE CLOU

La deuxième phase est la phase de négociation sur la base d'un texte présenté par la DGAC.

Sans surprise, la première version (V1) ne correspond pas aux demandes syndicales mais, déjà, certaines orientations ont changé : étrangement, certaines mesures pressenties au sortir des GT pré-protoculaires ont disparu.

Par exemple, concernant les aéroports :

- Le GT 6 (§ 2.4, 3.5 et 3.6 de ses conclusions) évoquait des transferts d'approches (Metz-Nancy-Lorraine, Grenoble, La Rochelle, Rodez) : il n'est mentionné qu'une simple « étude ».

**Un syndicat nous explique que c'est grâce à son action !**

- Le GT 5 évoquait la fermeture de 12 services de contrôle d'aéroport : cette disposition est maintenue.

**Là, ce même syndicat nous explique qu'il n'a rien pu faire contre la volonté farouche de l'administration, et que c'était inévitable ...**

**Les confédérations ont échangé la fermeture des aéroports TSEEAC contre le sauvetage des approches et ... leur sanctuarisation jusqu'en 2025 !**

Les signataires tentent, depuis, d'endormir ceux qu'ils ont sacrifiés (aéroports, délégations, BRIA) et – surtout – de ne pas perdre leurs voix aux prochaines élections !

Ils prétendent avoir obtenu un reclassement local ... mais aucune des 12 tours de contrôle ne peut bénéficier de cette disposition, puisqu'il n'existe pas d'autre service de la DGAC à proximité immédiate, et le problème est le même pour les délégations qu'ils veulent fermer.

Les signataires sont allés encore plus loin !

**Ils ont prévu (cf. page 59), pour les personnels ainsi sacrifiés, des reclassements hors DGAC, dans un autre ministère ou même une collectivité territoriale !! La police et les hôpitaux manquent de main d'œuvre...**

**Alors que, en principe, au fil des versions, les contreparties pour les personnels s'améliorent, la durée d'exercice préalable imposée aux contrôleurs d'aéroport et aux IOPS pour accéder au RTAC est portée de 4 ans jusqu'à l'avant-dernière version à 6 ans dans la version finale !!**

*Rappelons que l'UTCAC s'opposait à l'instauration de toute durée d'exercice préalable instaurant, de fait, un RTAC de 2<sup>e</sup> catégorie.*

**En dernière minute, dans la version finale, le BRIA de Lyon est tout simplement rayé de la carte !!**

### PHASE 3 : LES SYNDICATS DECIDENT DE SIGNER OU PAS

L'UTCAC consulte individuellement l'ensemble de ses adhérents et se conforme à leur décision.

Même si le texte contient quelques avancées pour les ATTAAC (le CIGEM) et les IEEAC (le GRAF HEA que l'UTCAC avait déjà fait inscrire dans le protocole 2010), l'absence de mesure statutaire TSEEAC et le nombre d'agents de ce corps concernés, ou visés, par les fermetures de service rendaient ce résultat inéluctable.

Les autres composantes de l'UNSA (UNSA ICNA et UNSA

IESSA) ne signent pas non plus.

Le SNCTA décide également de ne pas signer.

La CGT, qui a co-écrit ce protocole avec la DGAC, signe, sans surprise, après un « processus démocratique interne » (qui n'a pas recueilli l'avis de ses adhérents, mais uniquement de membres élus de commissions).

FO, sous le leadership du snicac, signe malgré le sacrifice des TSEEAC, puis la CFDT rejoint les autres confédérations !

## PHASE 4 : JUSTIFICATIONS ET AUTRES EXCUSES DES SIGNATAIRES

Les confédérations signataires affirment que ce protocole apporte la garantie du maintien de la DGAC dans la Fonction Publique d'Etat, mais :

- ce principe figure dans chaque protocole,
- il figure également dans le protocole précédent (2010) que la CGT a tenté de dénoncer, malgré les affirmations contraires de ce syndicat.
- il manque, par contre, le maintien des passerelles (qui figuraient dans le protocole 2010), véritable gage d'unité de la DGAC !

Les signataires prétendent que l'accord est équilibré, mais :

- tous les efforts de restructuration sont infligés aux personnels administratifs et aux TSEEAC (suppression de 12 tours de contrôles, de 10 délégations régionales, et de 6 BRIA notamment),
- les personnels devront déménager rapidement avec, à titre de compensation, une prime Fonction Publique et une hypothétique prime spécifique ... ou alors quitter tout simplement la DGAC, pour rejoindre un autre ministère ou une collectivité territoriale,
- enfin aucune mesure de compensation pour l'ISQ des TSEEAC dont le terrain ferme n'a été mise en place (alors que la mesure prévue pour les ICNA qui restent sur

*une approche déclassée a été portée à 9 ans au lieu de 6)*

**L'UTCAC n'a pas du tout la même notion de l'équilibre !!**

Les signataires expliquent que les personnels concernés seront prioritaires en CAP, mais, si on additionne les personnels concernés ... tout le monde sera prioritaire !!

**Les agents obligés de demander leur mutation n'auront aucune garantie. Par contre, ceux qui attendaient patiemment après leur première affectation de pouvoir rejoindre leur région d'origine devront faire preuve d'une extrême patience ... ils passeront après le flux de dizaines de prioritaires !!**

Les signataires assurent également que l'administration aurait mis en œuvre ses décisions, protocole ou pas...

**Pourquoi serait-ce le cas en 2013, alors que c'était impossible en 2010 ?**

Enfin, pour eux, refuser de signer ce protocole faisait prendre le risque d'une rupture de la logique protocolaire ! **De la part de ceux qui l'ont tellement malmenée, l'argument ne manque pas de piquant !!**

## PLANCHE ILLUSTRATIVE

### Fermeture dans les GT pré-protoculaires...

Périphérisation d'approches ICNA (environ 15)  
Fermeture de 12 tours de contrôle TSEEAC  
Fermeture de 6 BRIA (uniquement les H15)  
Fermeture de 11 délégations  
Fermeture des garages...

### ... puis fermetures dans le Protocole !

Transfert d'aucune approche (étude sur 3 cas)  
Fermeture des 12 aérodromes du gr.G sur 34  
Fermeture de 6 BRIA sur 10 (dont Lyon H24)  
Fermeture de 10 délégations sur 17  
Fermeture des garages...

### Des fermetures de services inéluctables ?

#### Protocole 2010...

Maintien de la DGAC comme structure publique nationale avec les statuts des personnels dans la fonction publique de l'État  
Confirmation de l'unité de la DGAC, notamment par la circulation des métiers et des compétences, et la création de passerelles entre les domaines d'activité

#### ... Et protocole 2013 !

La DGAC maintient son enracinement dans la fonction publique d'État  
  
La DGAC unie (dans la FPÉ) est un atout à prendre en compte, tout comme la séparation fonctionnelle...

### Un protocole moins dangereux pour la DGAC que le précédent ?

#### Les principales réformes...

Fermeture de 12 tours (35% des A/D du groupe G) en 3 ans (TSEEAC)  
Fermeture de 10 délégations (59%) en 3 ans (TSEEAC + Administratifs)  
Fermeture de 6 BRIA (60% des BRIA métropolitains) (TSEEAC)  
Réflexion sur 3 approches (ICNA)  
Situation des approches figée jusqu'en 2025 (ICNA)  
Fermeture des garages... (OE)  
Continuation du plan sur les fonctions support (Administratifs et TSEEAC)

#### ...et leurs principales contreparties !

+ 342 € de supplément d'ISQ (ICNA)  
+ 0 € de Prime de Polyvalence (TSEEAC)  
Amélioration de l'accès au 4e grade HEA (ICNA)  
Création d'un GRAF HEA (IEEAC) et (IESSA)  
Etude reclasser les ICNA après la limite d'âge  
Raccourcissement de la grille indiciaire IESSA  
Élargissement du CUTAC (IESSA) et du CSTAC  
Élargissement du CSTAC (ICNA), (IESSA), (IEEAC)  
Création d'un RTAC de 2<sup>e</sup> niveau (après 6 ans)  
Création de 30 places de RTAC et 40 de CTAC  
Ass. de sub éligibles CTAC (obtenu en 2010)

### Un protocole équitable entre les corps ?

**+ utile l'Unsa !**